

« Il s'agit bien plus que d'un abattoir »

Maurice Boison, président de la communauté de communes la Ténarèze, et Bernard Malabirade, président de la Chambre d'agriculture du Gers, défendent le projet d'abattoir multi-espèces à Condom. Rencontre.

Volonté Paysanne du Gers : En quoi la Ténarèze et son bassin de production ont-ils besoin d'un abattoir de proximité ?

Maurice Boison : D'une façon générale nous avons besoin de plus de proximité. J'en veux pour preuve le risque qui pèse sur le tribunal de proximité qui pourrait quitter Condom si nous ne trouvons pas une solution pour le reloger. Cette logique de proximité, qui anime tous les territoires ruraux, vaut pour l'abattoir de Condom. D'ailleurs, il s'agit plus que d'un abattoir : le projet est la création d'un abattoir, une salle de découpe et d'un centre d'apprentissage. Car il est primordial de former des professionnels de l'abattage qui demain pourront travailler dans ces structures. Cette structure nous l'envisageons près de l'abattoir de volailles, sur la route d'Eauze à Condom.

Bernard Malabirade : Ce projet concerne bien plus que la communauté de communes de la Ténarèze. Cinq ou six autres intercommunalités ont fait part de leur intérêt et semblent prêtes à nous accompagner dans cette démarche. Cet outil, qui ne sera pas en concurrence avec les abattoirs existants, concerne tout le pays d'Armagnac et à terme intéressera tout le département du Gers du fait qu'il répond aux besoins de la filière courte et qu'il s'agira d'un abattoir multi-espèces.

VPG : Quelles seront les particularités de cet abattoir ?

M.B. : Pour répondre à cette question il faut considérer que tous les producteurs de ce bassin de vie sont orphelins d'un abattoir. Ce qui leur impose d'effectuer de grandes distances. Cela a des conséquences en termes de coûts, mais aussi de fatigue,

de perte de temps, de bien-être animal et, in fine, de qualité de la viande. Cet abattoir a donc pour ambition de soutenir toute la filière animale. Il s'agira d'un abattoir multi-espèces, capable aussi d'accueillir des animaux accidentés (une vache qui s'est cassé une jambe), et également du gibier (sanglier, chevreuils...) que les chasseurs découpent aujourd'hui dans des conditions pas toujours adaptées.

B.M. : Ces particularités seront d'abord un grand respect du bien-être animal. Avec une approche conforme aux dernières connaissances en éthologie, cette science des comportements des espèces animales qui a beaucoup progressé. Ainsi cet outil apportera de la valeur éthique aux produits qu'il traitera. Le bien-être des personnels sera tout aussi important. Il s'agira de personnels spécialisés dans ce genre d'outil.

D'où la nécessité de créer un centre de formation, d'apprentissage. Enfin, la spécificité de ce projet est de ne pas envisager uniquement un abattoir mais de regarder plus loin. A savoir proposer de la découpe, de la transformation à la carte pour répondre aux besoins spécifiques au circuit court. Nous envisageons un outil de volumes modestes mais très agile dans sa capacité à s'adapter en permanence aux besoins et évolutions des consommations.

VPG : On pointe souvent les difficultés rencontrées par les petits abattoirs, quel modèle économique préconisez-vous pour celui de Condom ?

M.B. : Cet abattoir sera tout neuf, avec toutes les garanties des normes en vigueur. Nous aurons donc un outil d'une grande performance qui permettra aux employés de travailler en toute

sécurité et dans un bien-être qui, pour moi, est essentiel. Le bien-être de l'animal sera lui aussi pris en compte. Cet abattoir, comme je l'indiquais, répondra donc à une réelle demande dans le bassin de vie mais bien au-delà. Nous estimons qu'un équilibre avec 1200 à 1500 tonnes par an est atteignable. C'était d'ailleurs l'activité de l'abattoir de Condom avant qu'il ne connaisse des difficultés. Ce nouvel abattoir s'appuiera aussi sur du service rendu (gibiers, animaux blessés...) et donc générera des recettes.

B.M. : La Chambre d'agriculture a de l'ambition pour l'abattoir de Condom. Mais de l'intention à l'action existe une réalité économique qui s'impose à nous. D'où la nécessité de concevoir un service de meilleure qualité dans une gamme de prix un peu plus chère mais qui ne doit pas agir comme un repoussoir. Ce juste équilibre entre la qualité du service et le prix est une adéquation délicate. C'est pourquoi je n'occulte pas le sujet afin que l'engagement des éleveurs se fasse en toute vérité et durablement.

« Je ne suis pas là pour vendre du rêve et nous lancer dans un projet s'il n'est pas sécurisé. » (B.M.)

VPG : Dans ce modèle économique que vous esquissez, quelle sera la place de la (des) collectivité(s) ?

M.B. : Vous pouvez effectivement dire les collectivités. Bien sûr la communauté de communes la Ténarèze prendra la place qui lui revient dans ce projet, mais nous avons déjà l'assurance que d'autres collectivités vont nous rejoindre. Dans l'Est du département, en Lomagne notamment,

mais aussi chez nos proches voisins du Lot-et-Garonne, de nombreuses communes et intercommunalités manifestent un intérêt pour ce futur outil. Nous ne doutons pas que certains mettront un peu d'argent dans le projet d'autant que notre volonté de privilégier les races locales, les circuits-courts, est partagée par de nombreux territoires ruraux.

B.M. : Soyons clairs, sans les collectivités il n'y aura pas de projet. Les collectivités sont nécessaires pour lancer cet outil dont le modèle économique est fragile. C'est pourquoi nous avons besoin plus que de la Ténarèze, de communautés de communes voisines, y compris des départements voisins. Pour autant, ces collectivités devront rester à leur juste place de facilitateur, de financeur, et accepter que la structure soit gérée par des professionnels. Il faudra déléguer la gestion aux hommes de l'art qui, de leur côté, devront s'engager sur un équilibre de fonctionnement.

VPG : Quelles seront les prochaines étapes de votre démarche ?

M.B. : Nous allons entrer dans une phase de communication. Avec les communes, les intercommunalités, les départements voisins. La Chambre d'agriculture du Lot-et-Garonne et bien sûr celle du Gers sont impliquées. Avec Bernard Malabirade nous allons démontrer que ce nouvel outil est non seulement indispensable mais qu'il sera très complémentaire de l'abattoir d'Auch. Les productions ovines sont en pleine progression sur Condom, la production bio se développe, autant de signes positifs que nous allons expliquer à nos futurs partenaires de ce projet.

B.M. : Le rôle de la Chambre d'agriculture dans les prochaines étapes sera d'aller chercher le potentiel d'éleveurs qui pourront être clients, partenaires ou actionnaires. Notre mission est d'aller chercher ces éleveurs pour réunir suffisamment d'activités pour la viabilité du projet. Nous devons également nous mobiliser dans la recherche de partenaires publics pour boucler la partie investissement. La réussite de ce projet passe par l'engagement fort des éleveurs, par un investissement conséquent et des aides publiques. Je tiendrai un langage de vérité : si un de ces trois indicateurs n'est pas au rendez-vous il conviendra de corriger notre démarche. Je ne suis pas là pour vendre du rêve et nous lancer dans un projet s'il n'est pas sécurisé.

VPG : Et que répondez-vous à ceux qui pointent une consommation de viande qui serait en baisse ?

M.B. : Je leur dis que si le consommateur mange un peu moins de viande, il voudra des produits toujours plus qualitatifs, aux origines toujours mieux tracées. En cela, un outil d'abattage et de découpe comme celui que nous préparons est la bonne réponse. Je dirai aussi, qu'à une époque, un travail de soutien important a été effectué en direction de la viticulture. Avec les très bons résultats que l'on connaît. Aujourd'hui c'est la filière viande qui a besoin d'être soutenue.

B.M. : La qualité paiera toujours, même dans un secteur en décroissance. La baisse de la consommation est un faux problème. Il faut continuer à avancer sur un projet bon à penser, pour des produits bons à consommer.